



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles



SCHOOL
By May Management Group

SHARING EDUCATION, SHAPING THE FUTURE



MBA EUROPEEN

en Stratégies Financières

www.fede.education
version 0220



OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe - OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie
Registre de transparence de l'Union européenne - 313869925841-90 - FEDE, 114 rue du Rhône, Genève, Suisse - RC Genève : CHE-109.997.364

La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en 1963 et dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre 131 diplômes européens accessibles principalement en anglais et en français, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE compte un réseau international de plus de 180 000 diplômés.

SOMMAIRE

PRESENTATION	7
Contexte	7
Structuration autour de 6 modules pédagogiques	7
Objectifs	7
Débouchés	7
Pré-requis	8
VAE – Validation des Acquis de l'Expérience	8
Test d'entrée au MBA Européen	8
 ARCHITECTURE DU MBA EUROPEEN	 9
 MODULE 1	 10
ANALYSE ET STRATEGIE FINANCIERES	10
A. Objectifs	10
B. Formation	10
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	14
D. Evaluation	14
E. Coefficient et crédits ECTS	14
 MODULE 2	 15
INGENIERIE FINANCIERE ET MANAGEMENT DES RISQUES	15
A. Objectifs	15
B. Formation	15
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	18
D. Evaluation	18
E. Coefficient et crédits ECTS	18
 MODULE 3	 19
FINANCES D'ENTREPRISES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	19
A. Objectifs	19
B. Formation	19
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	20
D. Evaluation	20
E. Coefficient et crédits ECTS	20
 MODULE 4	 21
PROJET DE RECHERCHE PROFESSIONNEL (PRP)	21
A. Objectifs	21
B. Réalisation du rapport	21
C. Evaluation et soutenance du rapport	22
D. Coefficient et crédits ECTS	23

MODULE 5	24
LES ENTREPRISES, LA CONCURRENCE ET L'EUROPE	24
A. Objectifs	24
B. Formation	24
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	27
D. Evaluation	27
E. Coefficient et crédits ECTS	27
 MODULE 6	 28
ANGLAIS	28
A. Objectifs	28
B. Formation	28
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE	28
D. Evaluation	28
E. Barème	29
F. Coefficient et crédits ECTS	29
G. Equivalence et dispense	29
 RÈGLEMENT	 30
MBA EUROPEEN EN STRATEGIES FINANCIERES	30
A. Dispositions générales	30
B. Référentiel du MBA Européen en Stratégies Financières	30
C. Modalités de préparation	30
D. Conditions de délivrance	30
E. Calendrier des évaluations	31

PRESENTATION

Contexte

L'environnement international évolue et le secteur financier subit de profondes mutations (Brexit, volatilité des marchés, uberisation, désintermédiation des financements, cryptomonnaies ...) dans un environnement géopolitique très instable.

La digitalisation de la fonction finance est une priorité afin d'accroître son agilité dans la perspective de la création de valeur. Cette digitalisation représente un triple défi pour toute Direction Financière : stratégique, humain et technologique.

Ces évolutions mettent la fonction financière au cœur du pilotage stratégique de l'entreprise car elle permet non seulement de saisir toutes les opportunités mais aussi d'en contrôler les risques.

Développé par des professionnels et des experts, ce MBA FEDE se distingue par son caractère innovant et opérationnel, en totale adéquation avec les pratiques et les dernières tendances du domaine.

Cette forte valeur ajoutée prépare les apprenants à de réelles perspectives d'évolution dans les carrières de la finance, du risk management à l'échelle internationale et de l'assurance.

Structuration autour de 6 modules pédagogiques

1. Analyse et stratégie financières ;
2. Ingénierie financière et management des risques ;
3. Finances d'entreprise et orientations stratégiques ;
4. Projet de Recherche Professionnel ;
5. Les entreprises, la concurrence et l'Europe ;
6. Anglais.

Objectifs

- Manager les équipes administratives et financières ;
- Piloter, contrôler et conseiller l'évolution du modèle (contrôle de gestion) via l'établissement et l'analyse des budgets, les tableaux de bord, la réallocation des ressources et la mise en place d'actions correctives ;
- Modéliser, au sein du système d'information de l'organisation, les scénarii stratégiques ;
- Auditer les organisations et en tirer les recommandations ;
- Optimiser le financement et la rentabilité de l'organisation ;
- Évaluer la valeur de l'entreprise et des investissements productifs et/ou capitalistiques ;
- Veiller à l'application de la réglementation notamment en matière de communication financière.

Débouchés

Détenir un MBA Européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

Le MBA Européen en Stratégies Financières prépare les apprenants des écoles FEDE aux fonctions de :

- Directeur financier, Directeur Administratif et Financier ;
- Risk manager ;
- Chief risk officer ;
- Credit manager ;
- Consultant stratégie et gestion des risques ;
- Sales/analyste financier ;
- Responsable financement ;
- Responsable fusions/acquisitions.

Pré-requis

Le MBA Européen en Stratégies Financières est accessible aux profils suivants :

- Managers,
- Ou cadres des secteurs financiers (assurance, banque, gestion de patrimoine...),
- Ou dirigeants d'entreprises,
- Ou professionnels ayant une expérience d'au moins 3 ans en finance-gestion
- Et issus de formations de niveau Licence/Bachelor (180 crédits ECTS)

Niveau d'anglais requis : Niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe ou équivalent

VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire pour toute personne souhaitant obtenir une certification en validant son expérience sans nécessairement suivre une formation. Une seule condition : avoir au moins 1 an d'expérience en lien direct avec la certification choisie.

Le MBA Européen en Stratégies Financières est accessible par la VAE.

La VAE demandant une réflexion et un travail personnel important, il est essentiel de bien constituer le dossier qui démontrera l'expérience et les compétences du demandeur. La FEDE propose un accompagnement personnalisé.

Test d'entrée au MBA Européen

L'accès au MBA Européen en Stratégies Financières est conditionné par l'obtention d'un score de 50 points au test QCM en ligne FEDE de Culture et Management d'Entreprise.

Plus qu'un outil de sélection, ce test vise à préparer les apprenants à intégrer ce programme d'excellence en leur donnant une base de management.

ARCHITECTURE DU MBA EUROPEEN

Modules	Coefficient	ECTS	Evaluation
Module 1 Analyse et stratégie financières	2	13	ECF *
Module 2 Ingénierie financière et management des risques	2	13	ECF *
Module 3 Finances d'entreprise et orientations stratégiques	2	15	Etude de cas
Module 4 Projet de Recherche Professionnel	2	31	Rapport et Soutenance
Module 5 Les Entreprises, la concurrence et l'Europe	1	10	QCM
Module 6 Anglais niveau B2 du CECR	1	8	QCM
	10	90	

* ECF : Evaluation en cours de formation

MODULE 1

ANALYSE ET STRATEGIE FINANCIERES

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants :

- D'appréhender l'étendue de l'éthique des affaires dans le contexte de la mondialisation et des différences culturelles entre les pays
- De maîtriser la réglementation et les obligations des organismes en matière de : blanchiment d'argent, délits d'initiés et sécurité au travail
- D'analyser la rentabilité d'une entreprise, et d'élaborer un diagnostic financier
- D'établir un budget de trésorerie sur plusieurs mois
- Mettre en œuvre les décisions financières nécessaires pour ajuster la trésorerie
- De construire un plan pluri annuel de financement en utilisant les données économiques (investissements...) mais également de proposer les ajustements nécessaires en termes de financements moyen et long termes
- D'évaluer un actif financier, action ou obligation

B. Formation

Le module 1 du MBA Européen en Stratégies Financières repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « Analyse et stratégie financières », sur lequel reposera l'évaluation.

Contenu	Capacités attendues
Ethique des affaires	
1. Introduction • Aspects de l'éthique des affaires • Problèmes théoriques en éthique des affaires • Éthique des affaires appliquée • Exemple appliqué à une profession : Déontologie du Réviseur d'Entreprises	<i>Connaître les aspects généraux de l'éthique des affaires</i> <i>Apprécier les différentes formes d'éthiques associées à des métiers ou fonctions spécifiques</i> <i>Comprendre l'étendue de l'éthique des affaires dans le contexte de la mondialisation et des différences culturelles entre les pays</i> <i>Apprécier les situations de conflits d'intérêts potentiels entre les parties prenantes de l'entreprise</i> <i>Comprendre les principes de « rating » éthique</i>
2. Les Sources légales et réglementaires • Cadre réglementaire • Fondement des règles déontologiques • Règles d'incompatibilité • Secret professionnel • Organisation de la profession • Réviseur d'Entreprises agréées • Réviseur d'Entreprises • Supervision par la Commission de Surveillance du Secteur Financier	<i>Saisir les fondements d'une politique d'éthique, d'un code de déontologie et d'une fonction dédiée</i> <i>Etablir le lien entre les règles d'éthique et une profession spécifique : le réviseur d'entreprises</i> <i>Comprendre l'impact des sources légales et réglementaires de la profession sur les règles d'Ethique</i> <i>Saisir l'impact des règles de déontologie sur l'organisation de la profession</i> <i>Connaître les attributions des organes de représentation, de supervision et les règles éthiques</i>
3. Le Code d'éthique • Les principes directeurs du code IFAC	<i>Apprécier les grands principes du code d'éthique de la profession</i>

• Structure du code d’Ethique • Les principes fondamentaux • Spécificités du principe de confidentialité 4. La corruption et son encadrement juridique (Module GRECO)	<i>Avoir acquis une expertise sur la corruption (terminologie, modalité de prévention, procédures et bases légales de la lutte contre la corruption)</i> <i>Avoir acquis une expertise sur le rôle du citoyen dans la prévention et la lutte contre la corruption</i>
Contrôle et audit internes	
1. Contrôle interne et audit : quelques bases théoriques • L’examen comptable et financier • Les bases théoriques • Contrôle interne et audit interne 2. La surveillance permanente • Définition de la surveillance permanente • Objectifs et principes de la surveillance permanente • Les acteurs externes • Les acteurs internes • Types et niveaux de surveillance interne • Le secret professionnel • Le blanchiment d’argent • Délits d’initiés • La sécurité au travail 3. Le contrôle interne • Introduction • Objectif et cadre général du système de contrôle • Quelques définitions du contrôle interne • Définition du contrôle interne • Objectifs généraux du contrôle interne • Les objectifs de contrôle interne • Les moyens du contrôle interne • Moyens versus objectifs du contrôle interne • Les différents moyens de contrôle interne 4. L’environnement de contrôle interne • L’environnement de contrôle interne : les acteurs • L’Audit interne • L’Audit externe	<i>Connaître les bases théoriques fondamentales du contrôle interne</i> <i>Etablir une distinction entre contrôle interne et audit interne</i> <i>Saisir les principes de la surveillance permanente</i> <i>Connaître les catégories et les acteurs de surveillance interne</i> <i>Appréhender les différents domaines de contrôle dans le secteur financier</i> <i>Connaître ce que recouvre le secret professionnel</i> <i>Connaître la réglementation et les obligations des organismes en matière de : blanchiment d’argent, délits d’initiés et sécurité au travail</i> <i>Comprendre l’étendue du contrôle interne à tous les acteurs de la firme</i> <i>Etablir le lien entre objectifs de contrôle interne et moyens mise en œuvre</i> <i>Comprendre l’étendue de l’environnement de contrôle</i> <i>Apprécier le rôle des acteurs concernés par l’environnement de contrôle</i> <i>Comprendre le rôle, les objectifs et les outils de l’audit interne</i>
Analyse financière	
• Analyse des documents financiers (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, annexe) • Harmonisation des règles comptables et les normes IAS/IFRS	<i>Etre capable d’analyser la rentabilité d’une entreprise</i> <i>Savoir lire et interpréter les documents financiers</i>

• Rentabilité financière • Rentabilité boursière • Ratios de rentabilité • Effet de levier financier • Plan de financement • Croissance et financement	<i>Construire l'analyse et en extraire des commentaires afin d'élaborer un diagnostic financier</i>
Stratégies financières à court et long termes	
1. Planification et décisions financières à court terme • Budget de trésorerie • Plan de trésorerie 2. Financement des besoins à court terme, crédits bancaires et marché monétaire • Les différents types de financement à court terme, escompte, affacturage, Dailly, ... • Les différents placements à court terme, DAT, SICAV de trésorerie • Introduction au principe d'amazonisation 3. Planification et décisions financières à long terme • Rappels de comptabilité financière. Les SIG et la CAF, La structure du bilan financier (BFR, FR et TN) • Rappels de droit des sociétés. Le capital, l'augmentation de capital, la distribution des résultats, les comptes courants d'associés ... • Construction d'un plan de financement pluriannuel 4. Gestion des projets d'investissement • La typologie des investissements • La VAN, le TIR, l'IP, le DCR • Les critères globaux 5. Emissions d'actions et politiques d'endettement • Le coût du capital et le coût de la dette • Le financement bancaire et obligataire, le crédit-bail • L'effet de levier financier 6. Outils d'évaluation des actifs financiers • Principes d'évaluation des actifs financiers • Evaluation des actions et des obligations 7. Les produits dérivés, caractéristiques et intérêt	<i>Etre capable d'établir un budget de trésorerie sur plusieurs mois à partir des données de ventes, production, des coûts fixes ...</i> <i>Mettre en œuvre les décisions financières nécessaires pour ajuster la trésorerie – escompte, affacturage, placements...</i> <i>Connaître les caractéristiques des différents types de concours et de placements à court terme, être capable de procéder à des arbitrages en ayant bien conscience de l'enjeu que représente la gestion de la trésorerie d'une entreprise</i> <i>Actualiser les connaissances financières et juridiques nécessaires pour aborder la construction du plan de financement.</i> <i>Etre capable de construire un plan pluri annuel de financement en utilisant les données économiques (investissements...) mais également en étant capable de proposer les ajustements nécessaires en termes de financements moyen long terme</i> <i>Connaître les différentes méthodes d'évaluation des projets d'investissement, être capable d'arbitrer entre différents projets</i> <i>Connaître la notion de coût du capital, être en mesure de calculer les coûts, avantages et inconvénients des différents types d'emprunts, comprendre l'intérêt et les limites de l'endettement au travers du levier financier</i> <i>Etre à même d'évaluer un actif financier action ou obligation</i> <i>Connaître les principes des produits dérivés et leurs deux utilisations possibles, comme instrument de couverture ou comme produit spéculatif</i>

• Typologie et caractéristiques des produits dérivés • Les produits fermes (Forward, futures, swaps) • Les options (Call, put)	
Gestion de portefeuille	
1. Organisation des marchés de capitaux et leurs principales fonctions • Marché primaire, • Marché secondaire, • Euronext 2. Présentation des actifs négociés • Actions • Obligations • Autres 3. Diversification/risque • Mesure du risque • Risque diversifiable et risque non diversifiable • Frontière d'efficience • Relation rentabilité/risque • Théorie de portefeuille de Markowitz • Utilisation du MEDAF	<i>Comprendre l'organisation des marchés ainsi que les principaux produits cotés sur ces marchés</i> <i>Comprendre les motivations des investisseurs, mesurer les effets de la diversification : rendement, risque</i>
Agilité de la fonction financière : influence de la digitalisation et de l'intelligence artificielle	
1. Digitalisation des processus 2. Order to cash : Digitalisation du cycle client • Réduction des délais de paiement des clients • Digitalisation de la facturation, des encaissements, et des relances 3. Procure to Pay : Digitalisation du processus d'achats • Impact de l'intelligence artificielle sur les relations avec les fournisseurs : • Optimisation des ressources et de la trésorerie 4. Les obligations réglementaires liées à la digitalisation 5. Big Data et analyse prédictive	<i>Tirer parti du digital, du cloud et du big data pour intégrer la finance dans le processus de transformation globale de l'entreprise</i> <i>Faciliter et fluidifier la circulation et le partage de l'information dans l'entreprise</i> <i>Renforcer le pilotage de l'activité et le processus de décision</i> <i>Prendre des décisions plus efficaces, plus rapides et mieux ciblées</i> <i>Améliorer la productivité des équipes en les mobilisant sur l'analyse plutôt que la consolidation des données</i>

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Evaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 1 « Analyse et stratégie financières » s'effectue en cours de formation, sous forme de travaux tutorés.

Cette évaluation s'appuie sur les études de cas et mises en situations professionnelles réalisées en groupes de 4 à 5 apprenants, pouvant aller jusqu'à 6 ou 7 apprenants, durant des séances de travaux dirigés et tutorés.

Les études de cas, ou sujets de travaux dirigés sont remis par l'enseignant en amont des séances. Les apprenants doivent en prendre connaissance et les préparer avant la séance au cours de laquelle ils seront traités en groupe sous le pilotage de l'enseignant.

Ces évaluations permettent ainsi de vérifier la capacité des apprenants à analyser un cas pratique ou un sujet, à préparer une réunion, à travailler en équipe, à poser des questions, à évacuer les doutes et développer son esprit critique.

A l'issue de la formation, plusieurs évaluations seront attribuées par l'enseignant aux différents groupes faisant état de la maîtrise des connaissances, des aptitudes et des compétences acquises au cours de l'année. La participation individuelle aux travaux dirigés et tutorés étant une composante incontournable, toute assiduité insuffisante entraînera une invalidation du Module 1.

Total de points : 120

E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 13 crédits ECTS.

MODULE 2

INGENIERIE FINANCIERE ET MANAGEMENT DES RISQUES

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants :

- De maîtriser la typologie des titres et leurs caractéristiques, et d'apprécier leurs cours en fonction de diverses variables,
- D'évaluer une entreprise de différentes manières, d'évaluer ses forces, ses faiblesses, ses spécificités et ses potentialités par rapport à ses concurrents.
- D'identifier les principaux risques, les principales sources de risques et d'appréhender la réglementation bancaire
- De maîtriser l'économie des fonds d'investissement et pouvoir cerner les risques sous-jacents

B. Formation

Le module 2 du MBA Européen en Stratégies Financières repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « Ingénierie financière et management des risques », sur lequel reposera l'évaluation.

Contenu	Capacités attendues
Gestion obligataire	
1. Les différents types d'obligations • Obligations remboursables en actions (ORA), • Obligations convertibles en actions (OCA), • Obligations à bon de souscription d'actions (OBSA), • Obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existante (OCEANE), • Obligations assimilables du trésor (OAT), • Obligations à taux fixes, • Obligations à taux variables	<i>Connaître la typologie des obligations et leurs caractéristiques</i>
2. Marché obligataire et les facteurs d'influence • Taux d'intérêt, • Rendement, et courbe de rendement • Échéance, • Inflation, • Côte de solvabilité	<i>Savoir apprécier le cours des obligations en fonction de diverses variables</i>
3. Analyse de la relation entre prix et rendement • Analyse de la volatilité • Evaluation et mesure de la duration, • Mesure de la sensibilité,	<i>Connaître et apprécier l'importance de la relation prix/rendement</i>

• Déterminer la convexité	
Evaluation et ingénierie financière	
1 Approches par les flux et méthodes comparatives • L'évaluation par les flux (actualisation des dividendes : modèle de Gordon et Shapiro, actualisation des flux de profits, valeur financière, valeur de rendement...) • L'évaluation par approche comparative (Le Price Earning Ratio : PER, Le ratio capitalisation sur dividendes, Le Price to Book Ratio PBR...) • L'évaluation par la méthode des Discounted Cash Flows (DCF) 2. Approches patrimoniales et méthodes mixtes • L'évaluation à travers les approches patrimoniales et mixtes (calcul de l'actif net comptable corrigé) • L'évaluation par le goodwill (calcul de la rente du goodwill) et le badwill 3. Opérations de désendettement et titrisation • Défaillance, • Cantonnement • Titrisation	<i>Savoir évaluer une entreprise de différentes manières, évaluer ses forces, ses faiblesses, ses spécificités et ses potentialités par rapport à ses concurrents</i> <i>Connaître les techniques d'ingénierie financière qui permettent la restructuration du bas du bilan</i>
Management des risques	
1. Méthodes quantitatives en Finance : Fondamentaux statistiques et théoriques • Fonctions, graphiques et équations (fonctions linéaires, quadratiques, inverses, logarithmiques, exponentielles...) • Mesure de tendances centrales (rendements discrets, continue, brownien, P&L, ...) • Eléments statistiques du risque (volatilité, skewness, kurtosis, Fat Tails, corrélation, covariance...) • La frontière d'efficience • Le Modèle d'équilibre des actifs financiers • L'approche multifactorielle 2. Méthodes quantitatives en Finance : Régressions linéaires et applications • Régression linéaire simple • Moindres carrés ordinaires • Régression linéaire multiple	<i>Comprendre les fondamentaux des méthodes quantitatives et pouvoir les calculer sous Excel</i> <i>Comprendre les fondamentaux des méthodes quantitatives et pouvoir les exécuter sous Excel</i>

• Auto corrélation et Hétéroscédasticité	
3. Risque et système bancaire • Introduction au système bancaire • L'assurance de dépôt • La gestion des conflits • Les accords de Bâle (II et III)	<i>Identifier les principaux risques et comprendre la réglementation bancaire</i>
4. Risque et compagnie d'assurance • Introduction au type d'assurance (vie, non-vie, santé...) • Introduction aux calculs actuariels • Table de mortalité et risque de longévité, mortalité • Solvabilité II et la nouvelle vie des assurances • Identifier les principaux risques et comprendre la réglementation	<i>Identifier les principaux risques et comprendre la réglementation</i>
5. Risque et fonds d'investissement • Introduction aux fonds traditionnels (sectorielle, géographique...) • Introduction au Hedge funds (Long/short, Macro, Arbitrage...) • Approches quantitatives de l'allocation ou la sélection de fonds • De UCITS I à UCITS IV • TP : Analyse quantitative de fonds	<i>Comprendre l'économie des fonds d'investissement et pouvoir cerner les risques sous-jacents</i>
6. Introduction à la courbe des taux • Définitions et utilisation • Libor (taux interbancaires) et taux de swap • Duration modifiée, convexité • Eléments de théorie économique (modèles de Black, Vasicek-CIR, HJM)	<i>Comprendre comment gérer le risque de taux</i>
7. Cartographie des risques : les sources • Le risque de marché • Le risque de crédit • Le risque opérationnel • Le risque de modèle • Le risque de liquidité	<i>Savoir identifier les principales sources de risque</i>
8. Value-at-Risque et stress test • Théorie de la VaR • Techniques d'estimation de la VaR • Mise en place d'une méthodologie VaR • Introduction au stress test	<i>Comprendre les différentes formes de calcul de la VaR et discuter du stress test</i>

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Evaluation

L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour le Module 2 « Ingénierie financière et management des risques » s'effectue en cours de formation, sous forme de contrôle continu.

Ce contrôle de connaissances peut prendre la forme d'études de cas, de travaux dirigés (au minimum 4 par an) réalisés en groupes de 4 à 5 apprenants, pouvant aller jusqu'à 6 ou 7 apprenants.

Les études de cas, ou sujets de travaux dirigés sont remis par l'enseignant, et doivent être lus et étudiés avant la séance au cours de laquelle ils seront traités en groupe.

Ces évaluations permettent ainsi de vérifier la capacité des apprenants à analyser un cas pratique ou un sujet, à préparer une réunion, à travailler en équipe.

A l'issue de la formation, une note sera attribuée par l'enseignant au groupe faisant état des résultats obtenus aux études de cas et travaux dirigés au cours de l'année. La participation individuelle aux cours étant une composante incontournable, toute assiduité insuffisante sera sanctionnée lors de l'attribution de la note au Module 2.

Total de points : 120

E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 13 crédits ECTS.

MODULE 3

FINANCES D'ENTREPRISES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants :

- De maîtriser les outils de contrôle de gestion tant au niveau opérationnel qu'au niveau stratégique faisant de ces outils un système d'aide au pilotage de la performance globale de l'organisation et de ses choix stratégiques ;
- D'appréhender les cadres et outils juridiques en rapport avec les différentes orientations financières stratégiques de croissance et de concentration ;
- De maîtriser le fonctionnement des groupes sous le double aspect juridique et financier ;
- De gérer et de prévenir les difficultés des entreprises ;
- D'évaluer les conséquences des différentes décisions de gestion et des choix stratégiques relatifs aux contraintes et opportunités fiscales.

B. Formation

Le module 3 du MBA Européen en Stratégies Financières repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « Finances d'entreprises et orientations stratégiques », sur lequel reposera l'évaluation.

Contenu	Capacités attendues
Stratégie et pilotage de la performance	
1. Processus d'analyse valeur-coût 2. Pilotage des processus, des projets et des produits 3. Processus budgétaire et tableaux de bord	<i>Maîtriser les outils de contrôle de gestion tant au niveau opérationnel lié aux différentes approches traditionnelles et à base d'activité, qu'au niveau stratégique faisant de ces outils un système d'aide au pilotage de la performance globale de l'organisation et de ses choix stratégiques</i>
Stratégies juridiques et financières	
1. Stratégies de croissance, de concentration et de coopération • Stratégies juridiques et opérations à effet de levier • Les fusions et acquisitions • Cadre juridique des groupements européens : Societas europae, GEIE • Autres formes de concentration contractuelle • Cadre général des offres publiques et mesures anti-OPA 2. Les groupes de sociétés • Filiales et participations	<i>Avoir de bonnes connaissances des cadres et outils juridiques en rapport avec les différentes orientations financières stratégiques de croissance et de concentration</i>

• Gestion des opérations intragroupe : Netting, cash-pooling • Cadre légal et réglementaire de la consolidation • Mesures d'intérêt et de contrôle, périmètre et méthodes de consolidation • Diagnostic des comptes consolidés 3. Prévention des difficultés d'entreprise • Endettement, risque et coût des difficultés financières • Procédures d'alerte et de conciliation • Analyse comparative des procédures collectives en Europe	<i>Avoir de solides connaissances du fonctionnement des groupes sous le double aspect juridique et financier ainsi que des capacités en matière des difficultés des entreprises et de leur prévention</i>
Stratégie fiscale d'entreprise et des groupes (à adapter selon le pays)	
1. Options fiscales et décisions stratégiques 2. Décisions de gestion, actes anormaux de gestion et abus de droit 3. Dimension fiscale des fusions-acquisitions 4. Optimisation fiscale des groupes • Régime des sociétés mères et filiales • Régime de l'intégration fiscale 5. Introduction au concept d'uberisation	<i>Etre capable d'évaluer les conséquences des différentes décisions de gestion et des choix stratégiques relatifs à la fois aux contraintes et aux opportunités fiscales</i>

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Evaluation

Forme de l'épreuve : Evaluation en fin de formation sous forme d'une étude de cas

Durée : 4 heures.

L'évaluation permet un contrôle des aspects techniques, juridiques et des orientations stratégiques de la gestion de finances d'entreprises tel que :

- Stratégie et pilotage de la performance
- Stratégies juridiques et financières
- Stratégie fiscale d'entreprise et des groupes

Total de points : 120 points

E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 15 crédits ECTS.

MODULE 4

PROJET DE RECHERCHE PROFESSIONNEL (PRP)

A. Objectifs

Ce module permet aux apprenants de mobiliser ses connaissances en stratégies financière, à travers la rédaction et la soutenance d'un rapport sur un Projet de Recherche Professionnel (PRP), réalisé idéalement en groupe de 2 à 3 personnes. Ce module permet également d'évaluer la capacité managériale du candidat, la capacité à travailler en équipe, la capacité à répartir des missions, la capacité à être force de proposition et d'innovation. Les groupes supérieurs à 4 ne seront pas autorisés. Un projet solitaire peut être accepté sous réserve d'être argumenté (exemple : missions de type consultant extérieur).

Le Projet de Recherche Professionnel est « virtuel » et se positionne entre un Projet Professionnel de niveau Mastère (rapport lié à une mission terrain), et un Projet de Recherche de niveau Doctorat (travail de haute réflexion).

B. Réalisation du rapport

Contenu

Le Projet de Recherche Professionnel (PRP) traitera d'un sujet concernant la gestion d'actif. Pour ce faire les apprenants, idéalement en groupe de 2 à 3, se pencheront sur l'analyse des environnements externe et interne et conceptualiseront des modèles d'analyse financière, ou de gestion d'actif ainsi que leur exploitation et contrôle.

Ils devront être capables de faire une analyse top down ou bottom-up complète ou une gestion complète du portefeuille global d'un client particulier ou institutionnel.

Ils devront aussi recommander des orientations, des réponses et des solutions aux problématiques traitées.

Ils devront utiliser, suivant l'option choisie, les outils et les techniques suivantes :

- De gestion,
- De marketing,
- D'analyse technique et de gestion,
- De stratégies de communications.

Le Projet de Recherche Professionnel (PRP) donnera lieu à la rédaction d'un rapport qui reprendra le fil directeur de la méthodologie suivante :

- Analyse de contextes,
- Diagnostic,
- Préconisations des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre.

L'utilisation des outils stratégiques dans l'analyse financière ou la gestion d'actif est encouragée et sera appréciée :

- Analyse des comptes divers, ratios et analyse.
- Analyse des choix stratégiques et opérationnels.
- Analyse de la forme de gestion et organisation.
- Analyse de l'adéquation entre les prévisions et la réalité.
- Techniques actuelles d'évaluation.

- Gestion stratégique.
- Gestion tactique.
- Analyse du patrimoine global du client.
- Analyse des besoins en liquidité de court et long terme.
- Mise en place et suivi du portefeuille.
- Analyse des performances.
- Conseils.
- Approche marketing.

Présentation du rapport

L'organisation du document écrit, le rapport, est importante. Il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- Introduction ;
- La demande ou la commande ;
- La problématique ;
- L'idée de départ, le projet initial ;
- Les hypothèses de recherche ;
- Les résultats attendus ;
- La méthodologie utilisée ;
- Les arguments du projet, les propositions ;
- L'évaluation, la comparaison avec d'autres projets ;
- La confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises ;
- Les résultats éventuellement obtenus ;
- Les outils de contrôle éventuellement mis en place ;
- Les avantages apportés par le projet ou l'étude.

Le document écrit sera dactylographié et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4 ;
- Nombre de pages : de l'ordre de 40 à 60 pages hors annexes ;
- Marges 2,5 cm de chaque côté ;
- Interligne 1,5.

Il devra être transmis à l'école membre FEDE, au format numérique PDF, 3 semaines avant la soutenance.

C. Evaluation et soutenance du rapport

Le Module 4 – Projet de Recherche Professionnel (PRP) est validé par la capacité à mobiliser des ressources, des savoir et savoir-faire, ainsi que la capacité à organiser les missions de l'équipe.

L'épreuve se déroule collectivement et rassemble le groupe des apprenants ; Le Grand oral est d'une durée de 40' (20' de présentation + 20' de discussion).

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur. Tous les participants (y compris les candidats auditeurs) évaluent la prestation.

L'évaluation de l'oral est effectuée selon le ratio 20 % auditeurs / 40 % professionnel / 40 % professeur.

Les apprenants seront également évalués à travers le rapport écrit réalisé dans le cadre du Projet de Recherche Professionnel (PRP). Cette évaluation portera sur la capacité des apprenants à faire preuve d'une méthodologie de recherche, d'analyse et de préconisations répondant à une problématique.

Il s'agit d'une évaluation écrite et orale collective pour les apprenants ayant élaboré leur rapport en équipe de 2 à 3 personnes.

La réalisation du rapport et sa soutenance individuelle sont acceptées si argumentées et justifiées.

L'évaluation permet au jury d'apprécier les capacités suivantes :

Concernant le document écrit

- Présentation et forme du projet professionnel
- Approche méthodologique de la démarche globale
- Qualité de la veille informationnelle, évaluation du degré de pertinence des sources d'information
- Conceptualisation des outils d'analyse (tableaux d'analyse, de bord, de contrôle, matrices, modèles...)
- Fiabilité des préconisations par rapport à la problématique posée
- Cohérence de la planification des moyens opérationnels
- Capacité à travailler en équipe (répartition des travaux entre les membres de l'équipe, capacité d'homogénéisation des résultats lors de la rédaction du rapport)

Concernant la soutenance orale

Savoir faire

- Justification de la démarche globale d'analyse
- Restitution des outils d'analyse (tableaux de bord, matrices...)
- Pertinence de l'analyse, des objectifs, des axes préconisés
- Argumentation et démonstration à l'aide des supports
- Pertinence des outils de contrôle (évaluation entre les résultats et les objectifs)

Savoir être

- Présentation des apprenants
- Contrôle de soi et pouvoir de conviction
- Clarté et logique des explications et des réponses
- Capacité d'extrapolation et de projection
- Dynamisme de la soutenance
- Capacité à présenter un travail en groupe

Total de points : 120 points

D. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 31 crédits ECTS.

MODULE 5

LES ENTREPRISES, LA CONCURRENCE ET L'EUROPE

A. Objectifs

Ce module vise à :

- Aborder les outils de management dans le fonctionnement des organisations afin de se familiariser avec un vocabulaire professionnel et d'optimiser les relations d'affaires avec des partenaires internationaux, en particulier européens ;
- Accompagner et favoriser le développement international des entreprises afin de permettre aux entreprises d'être compétitives sur un marché européen et international globalisé.

B. Formation

Le module 5 du MBA Européen en Stratégies Financières repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « Les entreprises, la concurrence et l'Europe », sur lequel reposera l'évaluation.

Activités et Tâches	Compétences ou capacités évaluées (aptitudes professionnelles)
Gestion d'entreprise et droit européen des affaires	
Le concept d'entreprise	
Gestion d'entreprise internationale « L'entreprise et la concurrence en droit européen des affaires » Définition du concept d'entreprise ; la notion d'entreprise : la qualification d'activité économique et le groupe d'entreprise avec les accords entre entreprises d'un même groupe	<i>Considérer l'activité économique et juridique de l'entreprise pour être en conformité avec les contraintes européennes</i> <i>Créer et innover dans la responsabilité sociale des entreprises pour faire évoluer le rôle de celle-ci vers une personne morale qui serait citoyenne du monde</i> <i>Identifier les leviers de la performance, les mécanismes d'incitation et les points clés d'une stratégie dans un environnement international pour mettre en application les concepts et principes clés d'une stratégie</i>
Le concept de concurrence	
Définition du concept de concurrence, les formes, les restrictions et de la nature de la concurrence protégée	<i>Définir la politique générale d'une entreprise en intégrant la construction du réseau européen et international avec les mêmes objectifs stratégiques pour ne pas entraver le fonctionnement des marchés intérieurs</i> <i>Analyser les contraintes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne (anciennement Cour de justice des Communautés Européennes) pour définir les étapes d'élaboration d'un plan stratégique</i> <i>Analyser les avantages et contraintes de l'Europe (libre circulation des capitaux et monnaie unique favorisant plus de stabilité, réglementation) pour définir la stratégie financière de l'entreprise</i>

Développement stratégique sur le marché international	
Analyse de la concurrence internationale pour déterminer et déployer la stratégie d'entreprise	
Analyse du marché en cause dans le cadre d'une entente et dans celui d'un abus de position dominante	<i>Valoriser une entreprise en se reposant sur les négociations des accords commerciaux appartenant à la politique commerciale commune et la libre circulation des services pour garantir la solidité d'un Business modèle</i>
Définition du marché des produits par l'étude de la substituabilité ainsi que des critères utilisés par la Cour pour définir le marché des produits	<i>Analyser le marché international pour organiser l'implantation de produits ou services en tenant compte des enjeux, du contexte économique, social et réglementaire Etablir des partenariats et accords entre entreprises du même secteur pour faciliter la production ou la distribution d'un produit et/ou promouvoir le progrès technique ou économique sans entraver à la concurrence et en apportant un avantage certain pour le consommateur</i>
Définition du marché géographique par l'étude de l'offre et de la demande, des marchés nationaux, du marché intérieur en tenant compte des habitudes des consommateurs et des caractéristiques du produit	<i>Réaliser des études portant sur le potentiel commercial des produits et des services pour élaborer une politique clientèle Définir une stratégie de développement d'entreprise en investissant sur des produits ou services innovants et à forte valeur ajoutée économique et sociale pour le marché international Bâtir un nouveau Business modèle économique stratégique et structurant, intégré dans le cadre global européen et tenant compte des spécificités des pays cibles, pour développer des produits et services réalistes et réalisables Rechercher des fournisseurs en fonction d'un cahier des charges pour réduire de façon significative les coûts de production et augmenter la productivité Suivre l'évolution commerciale d'une gamme ou d'une ligne de produits pour adapter la force de vente à la zone géographique Réaliser des études de marché pour catégoriser la typologie de comportement des consommateurs Détecter et analyser les signaux du marché pour répondre aux besoins et aspirations des clients et aux objectifs de développement de l'entreprise Identifier et développer de nouveaux fournisseurs sur les marchés domestiques et internationaux pour produire de manière écoresponsable</i>
Analyse de la démarche de la Commission pour en identifier les étapes et considérer les éléments de preuves pris en compte	<i>Communiquer sur la politique industrielle de l'entreprise dont sur les performances contribuent à améliorer la puissance industrielle d'un pays en toute transparence pour éviter tout conflit les conflits avec la commission</i>
Analyser les forces et les faiblesses d'une entreprise face à ses concurrents européens pour l'implanter sur le marché international	<i>Effectuer des études du marché ciblé pour vérifier qu'il n'y a pas de monopole, d'oligopole ou de position dominante Identifier les caractéristiques de la position dominante constatée pour la faire évoluer et éviter toute dépendance économique</i>
Développement d'entreprise dans un cadre juridique et réglementaire européen et international	
Règles européennes de concurrence applicables aux entreprises	
Définition de Champs d'applications, modalités, objets et contrôle des opérations de concentration entre entreprises pour les développer dans un cadre réglementaire	<i>Appliquer les mécanismes légaux et réglementaires européen pour définir les objectifs stratégiques de l'entreprise</i>

défini. Articulation avec le droit national de contrôle des concentrations	<i>Contrôler des opérations de concentration entre entreprises pour cadrer avec la réglementation</i>
Analyse des réglementations européennes sur la prohibition de comportements anticoncurrentiels des entreprises, l'entente et l'abus de position dominante. Définition du marché pertinent en droit de la concurrence	<i>Appliquer les règles concernant les comportements des entreprises pour mettre en place une fusion d'une ou plusieurs entreprises antérieurement indépendantes pour créer une entreprise commune</i>
La mise en œuvre de l'interdiction	
Distinguer la mise en œuvre de l'interdiction par les autorités nationales des Etats membres de la mise en œuvre de l'interdiction par les autorités communautaires Identifier les compétences générales de la Commission pour adopter des décisions dans le champ de la concurrence et effectuer des enquêtes	<i>Appréhender le fonctionnement des différents acteurs institutionnels européens (Conseil de l'Europe, Cour Européenne des droits de l'Homme, Organisations internationales non gouvernementales) pour identifier leurs impacts et influences possibles sur l'entreprise Appréhender les mécanismes de fonctionnement de l'union douanière pour maîtriser les contrôles et formalités inhérentes</i>
Appréhension des étapes de mise en œuvre de l'interdiction par les autorités nationales et communautaires : - Les autorités nationales et la Commission - Les autorités européennes de concurrence et les juridictions nationales	<i>Construire un modèle de développement d'entreprise pour le positionner sur le marché européen en identifiant les autorités de régulation et leur compétence</i>
Règles de concurrence applicables aux Etats membres de l'Union européenne	
Etude des règles de concurrence applicables aux Etats membres de la l'Union européenne pour identifier les aides d'Etat et leur encadrement, les entreprises publiques et le droit de la concurrence et les monopoles nationaux	<i>Etablir un prévisionnel financier, afin de définir le BFR (besoin en fond de roulement) et présenter le ROI (retour sur investissement) pour calculer les besoins de financements Rechercher les aides financières, y compris d'état en considérant leur cadre juridique et les obligations des autorités nationales et les sanctions encourues</i>
Etude des règles de concurrence applicables aux entreprises publiques de l'Union européenne pour examiner celles auxquelles elles sont soumises et leurs spécificités Etude des règles de concurrence applicables aux monopoles nationaux de l'Union européenne et le maintien certains monopoles nationaux sur ce marché	<i>Rédiger un rapport sur les entreprises publiques face aux règles de concurrence applicables aux Etats membres de la l'Union européenne</i>
Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation	
Harmonisation et normalisation des produits et services pour les proposer sur le marché européen en considérant : - L'activité normative de la Cour de justice de l'Union Européenne - Les organisations européennes de normalisation - La distinction entre normes et réglementations techniques	<i>Créer et innover des produits et des services répondant aux normes de l'Union européenne pour aller vers une harmonisation de marché européen en considérant les données d'instances nationales, telles que l'Afnor en France et les organismes de certifications et d'essais</i>

- La directive 83/189/CEE prévoyant une procédure d'information mutuelle dans le domaine des normes et des réglementations techniques
- La procédure d'information dans le domaine des normes et des règles techniques
- La procédure d'information mutuelle sur les mesures nationales restrictives en absence d'harmonisation
- Le marquage CE
- L'évaluation de la conformité du produit

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

Afin de permettre aux apprenants de s'auto-former sur ce module, la FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- Un ouvrage de référence « Les entreprises, la concurrence et l'Europe », en version numérique, sur lequel reposera l'évaluation ;
- De très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Evaluation

Forme de l'épreuve : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) de 60 questions, effectué en ligne

Durée : 1h30 heures.

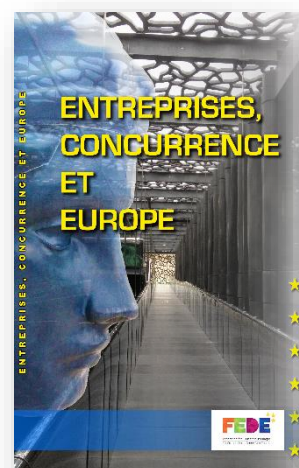
L'épreuve sera essentiellement tirée de l'ouvrage en ligne « Les entreprises, la concurrence et l'Europe », complétés des mises à jour sur le site de la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non réponse ou réponse erronée

Total de points : 180.

E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 1, et permet de capitaliser 10 crédits ECTS.



MODULE 6
ANGLAIS**A. Objectifs**

Ce module vise à acquérir le niveau B2 (écrit) de maîtrise de la langue anglaise

B. Formation

Utilisateur Indépendant, référence au Niveau B2 (écrit) du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe.

Écouter	Comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet est relativement familier. Comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.
Lire	Lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Comprendre un texte littéraire contemporain en prose.
Écrire	Rédiger des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs aux intérêts de l'apprenant. Rédiger un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Ecrire des lettres qui mettent en valeur le sens des événements et des expériences de l'apprenant.

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

Des annales d'épreuves (sujets et corrigés) sont mises à la disposition des écoles et de leurs étudiants.

D. Evaluation

Format : en présentiel, aucun dictionnaire n'est autorisé.

L'épreuve est un écrit d'une durée d'1h45, composé comme suit :

Questionnaire à choix multiples de 20 questions

Le support remis au candidat sera composé de deux documents authentiques, de 350 mots environ chacun, tirés de la presse écrite, et à caractère généraliste sur les thèmes suivants : politique, économique, social, culturel etc.

Pour chaque texte, 10 questions seront posées au candidat. Parmi les 2 à 4 questions proposées par question, une seule est correcte.

Les réponses à ces 20 questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non réponse ou réponse erronée.

Nombre de points possibles : **60 points**.

Compléter un texte de 500 mots environ

Le support remis au candidat est un texte authentique tiré de la presse écrite, à caractère généraliste sur les thèmes suivants : politique, économique, social, culturel, etc.

Ce texte, de 500 mots environ comporte 30 « blancs » à compléter.

Pour chaque « blanc » 4 propositions sont données au candidat, une seule est correcte.

Cette épreuve met l'accent sur la connaissance d'un vocabulaire avancé dans la langue vivante concernée.

Les réponses seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non réponse ou réponse erronée.

Nombre de points possibles : **90 points**.

Essai en langue vivante de 400 mots

Une question en relation avec les thèmes abordés dans les support remis au candidat en partie 1 et partie 2 de l'épreuve écrite sera traitée par le candidat sous forme d'un essai de 400 mots environ.

Cette épreuve permettra de juger les capacités du candidat à rédiger et élaborer une réponse structurée, logique et argumentée d'après les descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECR).

Nombre de points : **70 points**.

E. Barème

QCM	60 points
Compléter un texte	90 points
Essai	<u>70 points</u>
Total	220 points

F. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 1 et permet de capitaliser 8 crédits ECTS.

G. Equivalence et dispense

L'apprenant choisissant de passer l'évaluation du Module 5 (Entreprises, concurrence et Europe) en langue anglaise bénéficie automatiquement d'une dispense pour le passage de l'évaluation du Module 6 d'anglais.

Cette dispense se traduit par l'obtention de la note neutre de 10/20 au Module 6, ainsi que par la capitalisation des 8 crédits ECTS correspondants.

Le candidat souhaitant améliorer sa note de 10/20 au Module 6 peut choisir de se présenter tout de même à l'évaluation.

RÈGLEMENT

MBA EUROPEEN EN STRATEGIES FINANCIERES

A. Dispositions générales

Art. 1 - Le **MBA Européen en Stratégies Financières** est un diplôme délivré par la Fédération Européenne Des Ecoles - Federation for EDucation in Europe.

Il atteste que son titulaire a acquis les connaissances, capacités et compétences telles que visées dans le présent référentiel.

B. Référentiel du MBA Européen en Stratégies Financières

Art. 2 – Le programme du MBA Européen en Stratégies Financières comprend six modules thématiques composés d'enseignements obligatoires définis dans le référentiel. Il comprend en outre un travail de Projet de Recherche Professionnel (PRP) conduisant à la rédaction d'un rapport et à sa soutenance devant un jury. Les enseignements et les évaluations correspondantes peuvent être donnés en français et/ou en anglais.

Art. 3 – Le référentiel fixe le contenu des modules, les capacités visées. Il précise le nombre de crédits ECTS attachés à chaque module. Le **MBA Européen en Stratégies Financières** permet de capitaliser 90 crédits ECTS.

C. Modalités de préparation

Art. 4 - Le **MBA Européen en Stratégies Financières** est préparé au sein d'un établissement membre de la FEDE, en formation initiale, dans le cadre d'un contrat en alternance, par auto-formation ou dans le cadre de la VAE au regard des ressources mises à la disposition des apprenants et des écoles par la FEDE.

Art. 5 - L'inscription aux évaluations du **MBA Européen en Stratégies Financières** est ouverte de plein droit aux candidats qui sont titulaires :

- D'un titre ou diplôme national ou international validant l'obtention d'au moins 180 crédits selon le système européen de crédits transférables (ECTS) ;
- Et peuvent témoigner d'une expérience professionnelle dans le domaine de la formation d'au moins 3 ans ;
- Et justifient au minimum d'un niveau B1 du CECR en langue anglaise.

Art. 6 - Pour se présenter aux évaluations les candidats doivent :

Sur le plan administratif :

- être inscrit ou avoir été inscrit dans un établissement d'enseignement membre de la FEDE ;
- ET
- être inscrit auprès de la FEDE en vue de l'obtention du **MBA Européen en Stratégies Financières** ;

Sur le plan financier :

- s'être acquitté des droits non sécables d'inscription et d'examens, quel que soit le nombre de modules présentés, et exigés au moment de l'inscription, fixés forfaitairement à 600€.

D. Conditions de délivrance

Art. 7 - Le **MBA Européen en Stratégies Financières** est délivré par un Jury attestant d'une part de la validation de chacun des six modules de formation et d'autre part de la maîtrise par le candidat des capacités, compétences, savoir et savoir-faire constitutifs des modules développés dans le référentiel de formation du diplôme.

Art. 8 – Toute fraude, tout plagiat, toute tentative de fraude ou de plagiat dûment constatée correspond à un échec à l'évaluation concernée.

Art. 9 - En cas d'échec, l'étudiant aura la possibilité de repasser le ou les module(s) échoué(s), dans la limite de 5 ans.

E. Calendrier des évaluations

Les épreuves du module 5 « Les entreprises, la concurrence et l'Europe s'effectuent par des évaluations en ligne. Les évaluations du module 1 « Analyse et stratégie financières » et du module 2 « Ingénierie financière et management des risques » sont réalisées en cours de formation.

Elles s'organisent au cours de l'année scolaire, selon l'organisation propre à chaque établissement.

Les épreuves du module 6 « Anglais », du module 3 « Finances d'entreprise et orientations stratégiques » et du module 4 « Projet de Recherche Professionnel (PRP) » sont organisées par le Centre Européen des Examens de la FEDE lors de 3 sessions annuelles : en janvier, juin et octobre.



SHARING
EDUCATION
SHAPING
THE FUTURE



Federation for EDucation in Europe
Fédération Européenne Des Ecoles
www.fede.education



INGO holding participatory status with the Council of Europe
OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
INGO holding consultative status with La Francophonie
OING dotée du statut consultatif auprès de La Francophonie

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE
www.fede.education - fede@fede.education

Adresse: Résidence DRARGA Appt N°61, 4ème étage,
Avenue Yaacoub El Mansour, Gueliz, 40000 -Marrakech
Fixe: +212 524 43 87 68 / Whatsapp: +212 625 88 17 53
Email: contact@mmgschool.education